TRIBUNAL DU CONTENTIEUX ADMINISTRATIF DES NATIONS UNIES

Affaire n°: UNDT/NBI/2020/050

anglais

 $Jugement \ n^{\circ}: UNDT/2020/112$

Date: 8 juillet 2020

Original:

Juge: Mme Eleanor Donaldson-Honeywell

Greffe: Nairobi

Greffier: Mme Abena Kwakye-Berko

YOUNIS

contre

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LØORGANISATION DES NATIONS UNIES

Introduction et rappel de la procédure

- 1. Le requérant est le Chef de la Section des transports de løOpération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour. Il est titulaire døun engagement continu de classe P-5 et est employé à El-Fasher.
- 2. Le 1^{er} juillet 2020, il a introduit une requête devant le Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies (le « Tribunal ») siégeant à Nairobi, contestant løinterprétation faite par le défendeur des règles relatives aux sommes non payées au titre des indemnités journalières de subsistance et døautres frais de voyage.
- 3. Le 1^{er} novembre 2019, le requérant avait demandé le contrôle hiérarchique de la décision contestée par le Groupe du contrôle hiérarchique, mais nœavait reçu de réponse que le 2nt

Affaire n° UNDT/NBI/2020/050 Jugement n° : UNDT/2020/112

Dispositif

7. Le Tribunal rejette la requête comme irrecevable.

(Signé)

Eleanor Donaldson-Honeywell, juge

AinsiAinsic8Tm0 g0 G[(-)] TJET \mathbf{Q} 0.00000912